



LA CULTURE EN MARCHÉ : UNE PREMIÈRE RÉUSSIE ... ***Pour se faire entendre par le gouvernement, on remet ça le 12 mars prochain !***

Le lundi 10 février, les marches pour la Culture ont réuni près de 3000 manifestants dans différentes villes (1500 à Paris, 250 à Nantes, 250 à Rennes, 200 à Lyon, 200 à Bordeaux, 150 à Montpellier, 150 à Lille, 100 à Metz, 100 à Marseille...). Les marcheurs ont à cette occasion réaffirmé avec force que la Culture doit redevenir un enjeu pour le gouvernement, une ambition au service de tous les publics !

Une délégation des organisations professionnelles relevant du champ du Ministère de la Culture et de la communication a été reçue à Matignon par trois conseillers du Premier Ministre : elle y a exprimé son refus des baisses scandaleuses du budget du ministère (on parle avec insistance à nouveau de – 20% pour la période 2015-2017), son refus des délégations de compétence qui dépèçeraient le ministère sous prétexte de décentralisation, son refus de mise à mal des dispositifs de protection sociale, notamment dans le cadre des négociations sur l'assurance chômage en cours.

Ce fut à la vérité un dialogue de sourds : les conseillers de J-M. Ayrault nous ont répété que si des crédits devaient être préservés dans certains secteurs, ce serait au détriment d'autres postes du Ministère. Il a été tout juste convenu que dans le prochain texte de loi relatif à la décentralisation, la clause de compétence générale pourrait être maintenue (à moins que soit instaurée une « clause de compétence partagée ») qui permette aux différentes collectivités territoriales d'intervenir dans le champ culturel. En tout état de cause, cela n'empêcherait pas la délégation de compétence à la demande d'une collectivité.

Les agents du Ministère de la Culture, notamment dans les DRAC ainsi que les professionnels du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel, de l'information, de l'action culturelle et des arts visuels, toutes et tous, connaissent une dégradation de leur travail et une précarité accrue. Sous l'effet de cette politique d'austérité, c'est moins d'emplois, moins de services publics, la remise en cause des carrières et un recul de l'accès des publics à la Culture.

C'est pourquoi, les organisations professionnelles appellent dans l'unité à une nouvelle marche pour la Culture le 12 mars prochain.

La CGT Fédération du spectacle appelle le jeudi 13 février à 11h à une AG au théâtre Paris Villettes - 211 Avenue Jean Jaurès, 75019 Paris - pour faire le point sur la négociation assurance chômage en cours.

Enfin, la CGT-Culture met tout en œuvre pour continuer à construire dans l'unité un grand mouvement de mobilisation des personnels du ministère, notamment dans les DRAC.

Paris, le 11/02/2014.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60